



TRENCH GROUP

Directives de Conduite des Affaires

SENSE THE POWER OF **INTEGRITY**

Speak Up | Trench Group



Mobile



La ligne de conduite

1. NOUS SOMMES DES INDIVIDUS ENGAGÉS

- 1.1 La protection des droits humains
- 1.2 Le leadership éthique
- 1.3 La diversité et l'égalité des chances
- 1.4 Exprimez-vous
- 1.5 La politique anti-mesures de rétorsion

2. NOUS SOMMES DES COLLÈGUES DE CONFIANCE

- 2.1 La santé et la sécurité au travail
- 2.2 La protection des informations et de la propriété intellectuelle
- 2.3 La gestion des actifs de l'entreprise

3. NOUS SOMMES DES PARTENAIRES COMMERCIAUX RESPONSABLES

- 3.1 Les conflits d'intérêts
- 3.2 Les cadeaux et avantages
- 3.3 L'interdiction de la corruption
- 3.4 La concurrence loyale et libre
- 3.5 Le délit d'initié
- 3.6 Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- 3.7 Le contrôle des exportations et les douanes
- 3.8 La comptabilité et les rapports financiers
- 3.9 Partenaires commerciaux, approvisionnement et ventes

4. NOUS SOMMES DE BONS CITOYENS

- 4.1 La qualité de nos produits
- 4.2 La protection de l'environnement
- 4.3 Les dons
- 4.4 Le lobbying politique
- 4.5 La gestion fiscale
- 4.6 La sécurité de l'information

Le message du PDG



Chers collègues de Trench,

Trench Group accorde une priorité absolue à l'éthique et aux pratiques commerciales durables dans tout ce que nous entreprenons, que ce soit dans nos productions ou dans nos partenariats commerciaux.

Nous maintenons constamment ces normes, même dans des situations difficiles. Cet engagement reflète à quel point ce comportement est profondément ancré dans notre culture, une culture axée sur la bonne conduite.

Vivre selon nos Directives de Conduite des Affaires

Les Directives de Conduite des Affaires sont fondamentales pour notre entreprise. En tant que partenaire commercial de confiance pour nos clients et fournisseurs, c'est un facteur critique de notre succès aujourd'hui et à l'avenir.

Par conséquent, maintenir des pratiques commerciales éthiques est essentiel; nous devons toujours respecter nos directives. Trench Group opère dans un environnement commercial mondial, ce qui peut présenter des défis en raison de conditions de marché complexes. Dans ces situations, nous devons toujours nous référer à nos directives pour gérer les situations difficiles et maintenir nos normes éthiques élevées.

Nous encourageons chacun à signaler toute préoccupation concernant des violations à son manager, à la Compliance¹, ou via notre système confidentiel de remontée des violations aux bonnes pratiques.

Je peux vous assurer que vous n'aurez jamais d'ennuis pour avoir pris la parole et protégé nos principes d'entreprise. Nous avons construit ensemble notre réputation solide et sommes déterminés à la maintenir collectivement.

Bahadır Basdere

Dr. Bahadır Basdere
Président & Directeur Général

¹ Compliance : conformité

INTRODUCTION

Ressentez le pouvoir de l'intégrité

Message du Responsable de la Compliance

Chère équipe,

Les Directives de Conduite des Affaires de Trench Group sont la pierre angulaire de nos valeurs éthiques et définissent notre droit d'opérer. Elles représentent notre engagement à être un partenaire compétitif, équitable, respectueux et digne de confiance - que ce soit envers nos clients, nos collègues, nos fournisseurs ou d'autres parties prenantes. Nous nous efforçons également d'être des citoyens d'entreprise responsables partout où nous réalisons des affaires.

Si vous êtes témoin d'un comportement qui viole ces directives, je vous encourage vivement à le signaler. Nous avons mis en place des procédures de signalement confidentielles pour protéger votre identité et garantir que vous puissiez exprimer vos préoccupations sans crainte de représailles. Veuillez noter que toute violation de nos principes sera traitée avec le plus grand sérieux et pourra entraîner des sanctions disciplinaires, y compris un licenciement.

Il est du devoir partagé de chaque employé, de chaque membre de l'équipe de direction exécutive et de chaque manager de défendre nos valeurs et d'agir avec intégrité, quelles que soient les circonstances ou les pressions auxquelles nous sommes confrontés.

Je vous remercie de votre engagement continu, et ensemble, construisons un environnement de travail dont nous pouvons tous être fiers.



samantha.neuhaus@trench-group.com

Samantha Neuhaus

Samantha Neuhaus
Responsable de la Compliance globale



Nous Sommes des Individus Engagés

Votre engagement contribue de manière significative à notre succès collectif. Lorsque chacun adhère à nos valeurs, principes et règles d'entreprise, nous prévenons les problèmes,



La protection des droits humains

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Le respect des droits humains est un principe fondamental qui guide nos opérations et nos interactions. Nous nous engageons à traiter chaque individu avec dignité, équité et respect. Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux droits humains sont intégrés dans nos politiques et pratiques, garantissant des environnements de travail sûrs et inclusifs. En plaçant les droits humains au premier plan, nous favorisons une culture d'intégrité et de responsabilité sociale, contribuant au bien-être de nos employés, de nos communautés et de nos parties prenantes.

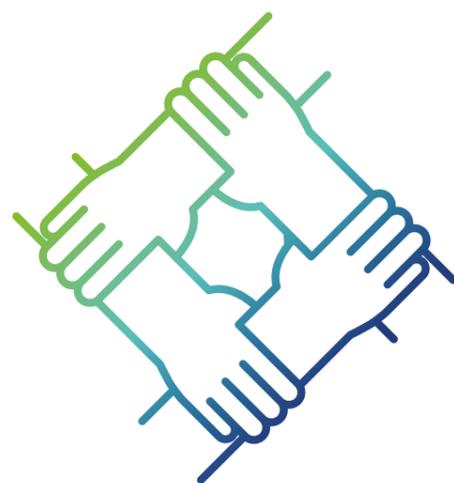
MON ENGAGEMENT

En tant que membre de Trench, je suis un modèle en matière de respect des droits humains. Je comprends que la protection des droits humains est fondamentale pour notre identité d'entreprise. Je reste vigilant face aux abus potentiels des droits humains autour de moi. Si j'observe une possible violation des droits humains dans mon environnement professionnel, j'en informerai mon manager ou je signalerai mes observations au service Compliance pour obtenir des conseils.

EXEMPLE

Lors de vos interactions avec un fournisseur, vous constatez qu'il paie ses employés en dessous du salaire minimum et enfreint les lois sur le travail en exigeant des semaines de 80 heures.

Signalez vos préoccupations concernant ces abus via le système de remonté de violations des règles de Trench Group. Notre entreprise examinera les allégations en détail et prendra les mesures nécessaires pour prévenir les abus, s compris la résiliation du contrat avec le fournisseur.



Le leadership éthique

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous croyons en un leadership exemplaire, guidé par l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Le leadership éthique est un principe fondamental qui façonne notre culture organisationnelle et notre processus de prise de décision. Nous nous engageons à prendre des décisions équitables, responsables et dans le meilleur intérêt de l'entreprise, de nos employés, partenaires commerciaux et parties prenantes. Ensemble, nous favorisons un environnement de confiance et de respect pour promouvoir le succès à long terme et un impact positif.

MON ENGAGEMENT

En tant que manager, j'ai une responsabilité particulière envers les employés. Ma conduite et mes actions sont toujours guidées par l'intégrité et un sens des responsabilités, fondés sur nos valeurs et politiques d'entreprise. Je crée un environnement de confiance et reste ouvert aux différentes perspectives. Je communique clairement l'importance d'une conduite responsable des affaires et je signale toute faute à mon manager, au service RH ou à la Compliance.

EXEMPLE

Votre équipe a proposé de sauter une étape dans le processus obligatoire pour terminer à temps une commande client. Vous expliquez qu'il est essentiel de suivre toutes les étapes, quelle que soit la pression. Ensemble, vous cherchez une solution conforme aux exigences et soutenez vos membres d'équipe pour terminer le projet sans enfreindre les règles.



La diversité et l'égalité des chances

PRINCIPE D'ENTREPRISE

La diversité et l'égalité des chances sont des principes fondamentaux qui soutiennent notre engagement à créer un lieu de travail inclusif et respectueux. Une équipe diversifiée apporte une richesse de perspectives, d'idées et d'expériences, favorisant l'innovation et la croissance. Nous offrons des opportunités égales à tous les employés, garantissant que les recrutements, promotions et développements de carrière se basent sur le mérite et sont exempts de discrimination. Cela inclut la discrimination liée à l'origine ethnique ou sociale, la couleur de peau, le sexe biologique, la nationalité, la langue, la religion, l'idéologie, l'âge, les handicaps physiques ou mentaux, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

MON ENGAGEMENT

Je comprends l'importance de la diversité et de l'égalité des chances et veille à ce que chacun soit traité équitablement. Si je constate des violations des principes de diversité et d'égalité, comme un traitement inégal, du harcèlement ou de l'intimidation, je signalerai ces cas aux contacts appropriés, tels que les RH ou la Compliance.

EXEMPLE

Vous entendez des collègues faire des commentaires irrespectueux sur un autre collègue en raison de sa nationalité, de son genre ou de son âge. Intervenez immédiatement pour interrompre la situation et montrer votre désapprobation et signalez l'incident aux RH ou au service de la Compliance.



Exprimez-vous

Nous promovons une culture de transparence et recherchons activement le dialogue au sein de notre équipe. Nous souhaitons apprendre de nos erreurs et nous améliorer continuellement, ce qui rend essentiel de parler des méfaits et des préoccupations. Grâce à notre système d'alerte Compliance et à notre politique contre les représailles, nous protégeons tous ceux qui s'expriment et garantissons la confidentialité de toutes les informations. La Compliance avec les règles internes et externes est essentielle, et nous voulons réagir immédiatement et de manière appropriée face aux fautes.

La politique anti-mesures de rétorsion

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Votre vie privée et votre intégrité sont d'une importance capitale pour nous. Cela est particulièrement pertinent lorsque vous ou l'un de vos collègues prenez l'initiative de signaler une préoccupation ou une violation suspectée de nos politiques ou de la loi. Nous ne prendrons aucune mesure de représailles contre un employé ou un partenaire commercial qui, de bonne foi, exprime une préoccupation.

MON ENGAGEMENT

Je signalerai immédiatement lorsqu'il y a un risque de violation de nos politiques, lois et règlements via le système de remonté d'informations, au service Compliance ou à mon manager.

EXEMPLE

Lors de vos interactions avec un partenaire commercial, vous remarquez qu'il fournit un service à un prix beaucoup plus élevé que celui des autres sur le marché. Vous découvrez ensuite qu'il est notre partenaire commercial en raison d'une relation personnelle avec votre manager. Signalez immédiatement vos observations à la Compliance, soit via le système de remonté d'informations, soit directement auprès de votre interlocuteur compliance. Votre rapport restera confidentiel, et l'information sera examinée de manière appropriée.

Nous Sommes des Collègues de Confiance

La fiabilité est la pierre angulaire de notre succès collectif et de la confiance que nous construisons les uns envers les autres.



La santé et la sécurité au travail

PRINCIPE D'ENTREPRISE

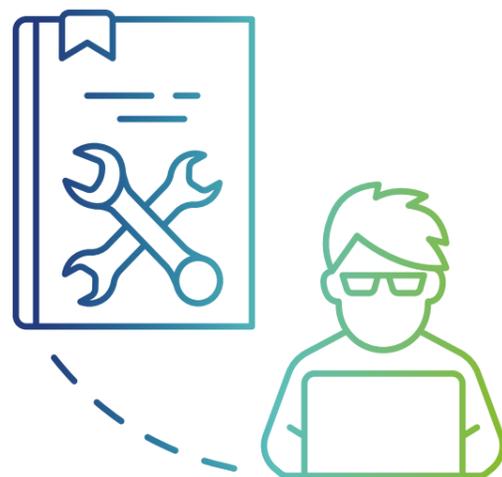
La santé et la sécurité au travail sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous veillons à la protection et à la promotion de la santé et de la sécurité dans tous les aspects de notre travail. La sécurité de chaque employé est essentielle pour assurer un avenir durable à notre entreprise. Cela nécessite la coopération et la participation de tous. Les lois et règlements relatifs à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que les directives de l'entreprise, doivent toujours être respectés.

MON ENGAGEMENT

Je respecte les règlements et directives en matière de santé et de sécurité au travail dans tout ce que je réalise. Je ne mets pas en danger ma propre santé et sécurité, celles de mes collègues et de mon équipe, ou celles de tiers. Je prends toutes les mesures nécessaires pour garantir un environnement sûr et sain. Je contribue activement à la prévention des risques sur le lieu de travail.

EXEMPLE

Vous remarquez que certains équipements dans votre service semblent présenter un défaut électrique. N'utilisez pas l'équipement et signalez l'observation au responsable concerné pour coordonner les mesures à prendre. Vous ne devez pas réparer l'équipement par vous-même, car cela pourrait être dangereux.



La protection des informations et de la propriété intellectuelle

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous reconnaissons l'importance du savoir-faire de notre entreprise et nous engageons à le protéger. De même, nous respectons les droits de propriété intellectuelle de nos concurrents, partenaires commerciaux et autres tiers.

MON ENGAGEMENT

Je gère avec soin toutes les informations de l'entreprise et veille à ce qu'elles ne soient pas divulguées à des personnes non autorisées. Je fais preuve d'une vigilance particulière concernant le savoir-faire technique, les brevets ainsi que les secrets commerciaux et d'affaires.

EXEMPLE

Vous développez une technologie innovante et devez la présenter dans divers sites de l'entreprise. Pour vous préparer, vous prévoyez d'apporter votre ordinateur portable qui contient les documents pertinents, et de les consulter lors de vos déplacements en train. Protégez les informations sensibles de l'entreprise contre tout accès non autorisé, car toute divulgation pourrait entraîner de graves désavantages concurrentiels. Ne consultez ni n'affichez ces informations dans des lieux publics où d'autres personnes pourraient les voir.



La gestion des actifs de l'entreprise

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous respectons et prenons des mesures raisonnables pour protéger les actifs de l'entreprise. Nous prenons également la responsabilité d'utiliser les installations et équipements qui nous sont fournis, tels que les téléphones, ordinateurs portables et outils, à des fins professionnelles.

MON ENGAGEMENT

Je traite les équipements de l'entreprise avec soin et je respecte les directives de l'entreprise.

EXEMPLE

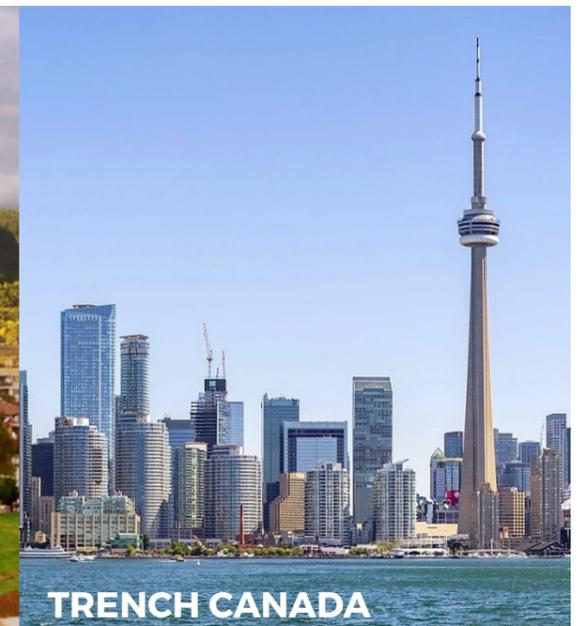
Un ami vous demande d'emprunter votre ordinateur portable professionnel pour modifier un document à des fins privées. Vous refusez, car vous savez que les biens et systèmes informatiques de l'entreprise ne peuvent pas être utilisés par des tiers à des fins privées.



TRENCH AUSTRIA



TRENCH BULGARIA



TRENCH CANADA



TRENCH FRANCE



TRENCH GERMANY



TRENCH ITALIA



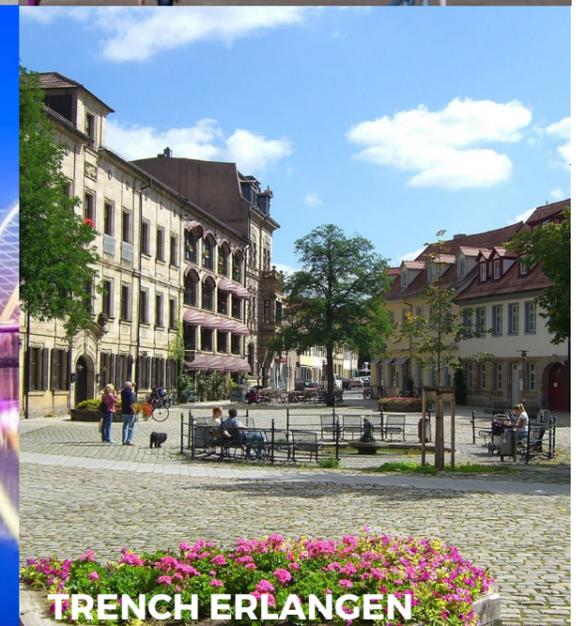
TRENCH HEADQUARTER BERLIN



HSP TROISDORF



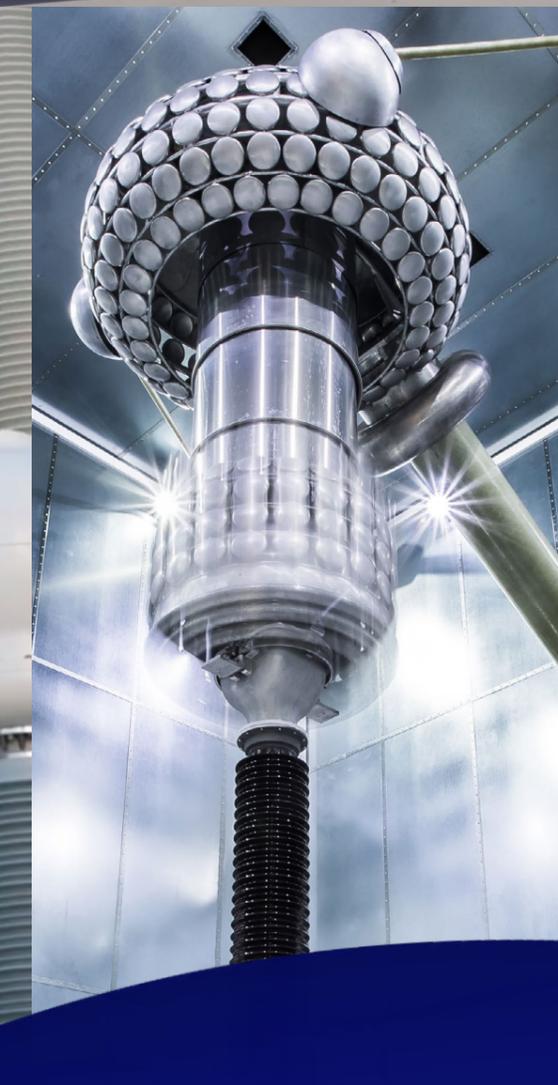
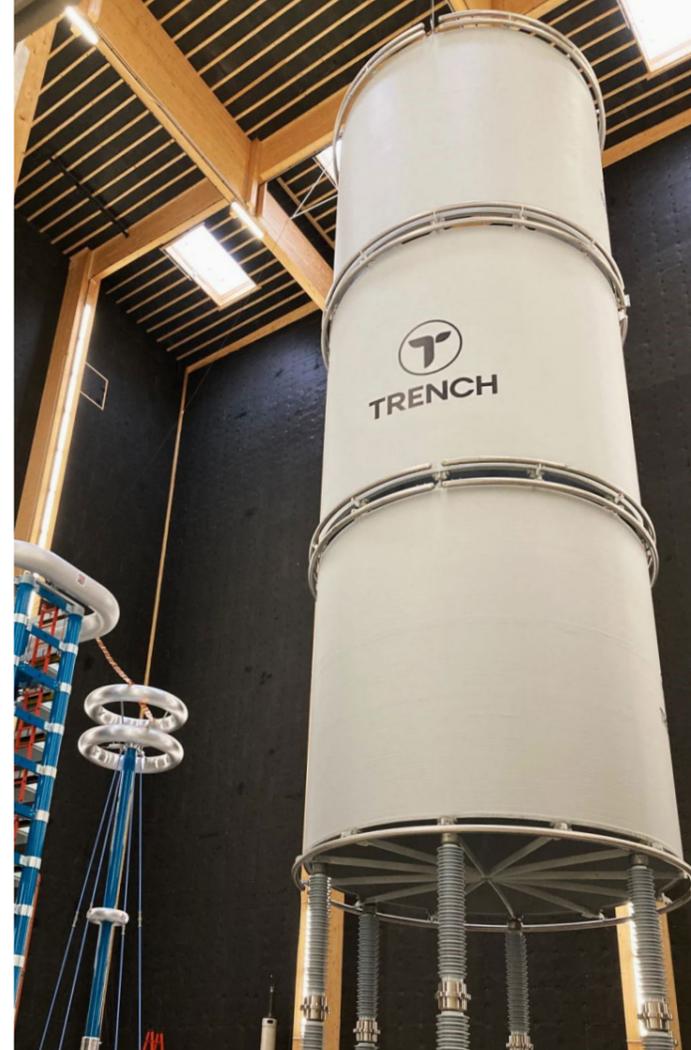
THVS SHENYANG



TRENCH ERLANGEN

Nous Sommes des Partenaires Commerciaux Responsables

Nous croyons que le succès à long terme et l'impact positif reposent sur un engagement commun envers l'intégrité, la durabilité et des pratiques éthiques.



Les conflits d'intérêts

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous reconnaissons que les conflits d'intérêts peuvent remettre en question la confiance et mettre en doute notre objectivité. C'est pourquoi nous nous efforçons d'identifier et de potentiels conflits afin de garantir que nos décisions soient prises dans le meilleur intérêt de l'entreprise.

Un conflit d'intérêt potentiel existe lorsque des intérêts financiers privés ou personnels influencent ou pourraient influencer des décisions commerciales. Cela s'applique également aux relations personnelles sur le lieu de travail, notamment celles impliquant une dépendance hiérarchique au sein du même département.

Les conflits d'intérêts peuvent survenir aussi bien chez les employés que chez les partenaires commerciaux. Dans ce contexte, les relations commerciales avec des tiers, comme les fournisseurs, doivent être créées de manière indépendante, sans aucune influence d'intérêts personnels.

Nous croyons en une communication ouverte et transparente concernant les conflits d'intérêts potentiels, incluant leur divulgation rapide et un traitement approprié des situations pouvant poser un conflit.

MON ENGAGEMENT

Je comprends l'obligation d'agir avec intégrité, en priorisant l'intérêt de l'entreprise sur mes intérêts personnels. Si j'identifie ou soupçonne un conflit d'intérêts, je le signale immédiatement à mon manager, au service RH ou à la Compliance.

EXEMPLE

Votre manager vous demande de participer à la sélection d'un nouveau fournisseur. Vous reconnaissez que votre meilleur ami possède une des entreprises figurant sur la liste des fournisseurs potentiels. Réalisant que votre jugement pourrait être biaisé, vous en informez votre manager. Votre manager décidera de vous retirer du processus de décision pour éviter tout conflit d'intérêts.

Les cadeaux et avantages

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Recevoir et offrir des cadeaux ou autres avantages peut influencer de manière déraisonnable le processus de décision du bénéficiaire. Par conséquent, les cadeaux et avantages ne sont autorisés que s'ils sont appropriés et offerts de manière transparente. Leur acceptation ou leur octroi ne doit créer aucune obligation ni influencer les décisions commerciales. Nos politiques internes sur les cadeaux, invitations et repas d'affaires fournissent des directives claires pour garantir un comportement éthique.

MON ENGAGEMENT

Je me familiarise avec les directives internes sur les cadeaux et avantages et je m'y conforme strictement. Je divulgue ou signale tout cadeau ou avantage déraisonnable et destiné à influencer des décisions commerciales.

ESEMPIO

Vous travaillez dans le service des achats et un fournisseur vous invite à une croisière de luxe. Ce fournisseur cherche actuellement à renouveler son contrat. Cette invitation donne l'impression d'une influence induite. Vous devez décliner l'invitation et en informer votre manager.



Rappelez-vous que la nature des cadeaux, divertissements ou frais doit être appropriée et conforme aux pratiques commerciales générales et aux normes culturelles locales.

L'interdiction de la corruption

PRINCIPE D'ENTREPRISE

La corruption est interdite dans le monde entier. Elle consiste à abuser de sa position professionnelle pour obtenir un avantage personnel tout en nuisant à autrui. Nous adoptons une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption, s compris les pots-de-vin, fraudes, extorsions, népotisme et détournements de fonds. Nous ne payons pas et n'offrons pas de pots-de-vin, directement ou indirectement, via des tiers agissant en notre nom.

Nous n'offrons ni n'acceptons de cadeaux susceptibles d'influencer indûment nos décisions commerciales ou celles de nos partenaires. Les cadeaux et autres avantages doivent être des exceptions en affaires, d'une valeur nominale et offerts de manière transparente.

MON ENGAGEMENT

Je ne verse pas de pots-de-vin en offrant par exemple des cadeaux luxueux ou de l'argent et j'évite même l'apparence d'une influence indue. Nous sommes en concurrence sur la base de nos produits et services, et pas sur des avantages indus accordés aux décideurs. Si je constate des signes de corruption, j'informe immédiatement mon manager et la Compliance.

EXEMPLE

Lors de négociations avec un client potentiel, il propose de conclure l'affaire mais s'attend à recevoir un cadeau personnel sous forme d'argent liquide. Offrir ou recevoir un pot-de-vin est non seulement contraire à l'éthique mais aussi illégal. Informez immédiatement votre manager et la Compliance. Vous n'aurez jamais d'ennuis pour avoir protégé nos valeurs, même si cela entraîne la perte d'un contrat.



La concurrence loyale et libre

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous sommes en concurrence rude mais équitable, en respectant la législation antitrust. Nous cherchons à obtenir un avantage concurrentiel par des solutions innovantes, jamais par des accords avec des concurrents sur les prix, remises, conditions de vente ou appels d'offres. Les discussions sur les groupes de clients, la répartition des territoires et les stratégies d'innovation sont également interdites. De plus, nous n'échangeons pas d'informations sensibles sur le plan concurrentiel avec nos concurrents. Cela inclut la vigilance lors de la présence de concurrents, notamment dans les associations professionnelles. Veuillez vous référer au manuel des Directives de Conduite des Affaires pour plus de détails.

MON ENGAGEMENT

Chaque fois que je rencontre des concurrents, j'évite de partager des informations permettant de tirer des conclusions sur les activités actuelles ou futures de l'entreprise. J'évite également de discuter de sujets tels que les stratégies de vente, la répartition des marchés, les opportunités commerciales, les informations techniques ou les plans de développement de l'entreprise.

EXEMPLE

Vous assistez à une conférence commerciale et rencontrez un employé d'un concurrent. Vous échangez des idées sur de nouveaux produits, mais il vous demande ensuite des informations sur la stratégie de Recherche et Développement de l'entreprise. Ces informations confidentielles ne doivent pas être partagées, surtout avec des concurrents. Vous mettez fin à la conversation et ne partagez pas davantage de détails.



Le délit d'initié

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous traitons les informations confidentielles de Trench Groupe et de nos partenaires conformément aux exigences des marchés financiers et nous ne tolérons pas le délit d'initié. Si les informations ne sont pas rendues publiques, elles sont considérées comme confidentielles et ne peuvent être utilisées pour l'achat ou la vente d'actions. Ces connaissances doivent uniquement être utilisées à des fins internes selon les politiques en vigueur. Nous ne partageons pas ces informations avec des parties extérieures, compris des membres de la famille.

MON ENGAGEMENT

Je n'utilise pas les informations confidentielles sur Trench Group ou nos partenaires pour faire des délits d'initié. De plus, je ne partage pas ces informations avec ma famille, mes amis ou mes conseillers bancaires pour des opérations d'achat d'actions.

EXEMPLE

Vous apprenez, dans le cadre de votre travail, qu'une grande entreprise envisage d'acquérir Trench Group. Vous soupçonnez que les actions de l'entreprise augmenteront considérablement une fois cette transaction annoncée. Vous savez qu'un ami envisage de vendre ses actions dans cette entreprise. Vous pensez lui dire de les conserver. Ne partagez pas ces informations. Étant confidentielles et internes, elles ne peuvent être divulguées. Le partage de ces informations pourrait entraîner de graves sanctions.

Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Le blanchiment d'argent survient lorsque des fonds ou d'autres actifs provenant directement ou indirectement d'infractions pénales sont intégrés dans l'économie légale, faisant apparaître leur origine comme légitime. Le financement du terrorisme se produit lorsque des fonds ou autres ressources sont mis à disposition pour commettre des actes criminels ou soutenir des organisations terroristes. La responsabilité ne nécessite pas que la personne impliquée sache que de l'argent est blanchi. Nous utilisons une approche basée sur le risque pour vérifier l'identité et les antécédents économiques des clients, des partenaires commerciaux et d'autres tiers, ainsi que l'origine des paiements, afin de garantir qu'ils proviennent de sources légitimes.

MON ENGAGEMENT

Je fais preuve de vigilance et évalue immédiatement tout comportement suspect de la part des clients, partenaires commerciaux et autres tiers.

EXEMPLE

Un client a payé un montant excédentaire sur une commande et demande que l'excédent soit remboursé par un transfert vers un compte étranger situé dans un autre pays ou en espèces. Cette demande est suspecte et doit être examinée attentivement en demandant conseil à la Compliance.



Le contrôle des exportations et les douanes

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous fournissons des produits et services dans le monde entier et nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière d'importation et d'exportation. Selon les réglementations sur le contrôle des exportations, les processus commerciaux transfrontaliers peuvent être soumis à des interdictions, des restrictions, des exigences d'approbation ou d'autres mesures de supervision. Cela peut concerner les partenaires commerciaux, les produits, les pays, les ressources financières ou l'utilisation prévue. Cela s'applique aux biens et services, ainsi qu'aux technologies et logiciels.

MON ENGAGEMENT

Je suis responsable de comprendre les exigences et réglementations relatives au commerce international qui concernent mon travail quotidien. Pour y parvenir, j'utilise les instructions et processus locaux décrivant les exigences à respecter. Si je prends connaissance de violations des réglementations sur le contrôle des exportations, je prendrai immédiatement des mesures pour les prévenir ou s'y remédier.

EXEMPLE

Vous confiez à une entreprise le développement d'un composant logiciel. Le partenaire propose de sous-traiter une partie du travail à une filiale hors de l'UE. La filiale est basée dans un pays critique défini par le service de Compliance. Il pourrait y avoir des réglementations d'embargo interdisant certaines activités dans ce pays. Cela doit être coordonné en interne avec l'équipe chargée du contrôle des exportations et les autorités compétentes.



La comptabilité et les rapports financiers

PRINCIPE D'ENTREPRISE

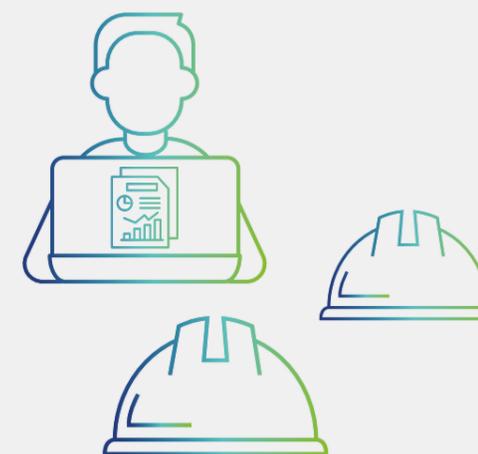
Nous nous engageons à fournir des rapports précis et véridiques aux investisseurs, employés, clients, partenaires commerciaux, au public et à toutes les agences gouvernementales. La transparence et l'exactitude sont nos priorités, car les irrégularités peuvent avoir de graves conséquences pour l'entreprise et les personnes qui en seraient responsables.

MON ENGAGEMENT

Je m'assure que toutes les informations fournies pour les rapports financiers sont correctes et véridiques. Même si je ne travaille pas dans les services Finance ou Fiscalité, je fournis des informations complètes et précises qui seront reflétées dans nos rapports. Je contacterai mon manager ou le service Finance si j'ai des questions.

EXEMPLE

Vous avez un besoin urgent d'un nouvel équipement. Cependant, votre budget pour de nouveaux équipements pour l'exercice en cours est déjà épuisé. Vous envisagez d'acheter le nouvel équipement et d'enregistrer le coût dans l'exercice suivant. Abstenez-vous de cette action car une saisie incorrecte des entrées peut avoir de graves conséquences pour l'entreprise et les employés concernés.



Partenaires commerciaux, approvisionnement et ventes

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous protégeons notre entreprise en sélectionnant soigneusement les fournisseurs, prestataires de services et autres partenaires commerciaux. Nous ne collaborons qu'avec des partenaires respectant les exigences légales, les règles internes et les directives. Nous vérifions l'intégrité des partenaires commerciaux potentiels avant d'établir des relations contractuelles et suivons le processus de diligence défini dans nos politiques internes.

Nous obligeons contractuellement nos partenaires commerciaux à adhérer au Code de Conduite uniforme de Trench Group pour les Partenaires Commerciaux.

MON ENGAGEMENT

Je respecte le processus interne de diligence ou d'approvisionnement concernant les nouveaux partenaires commerciaux avant d'établir des relations commerciales. Sans raison objective, je ne fais preuve d'aucun favoritisme envers un fournisseur, prestataire de services ou intermédiaire. Je veille à ce que les paiements soient proportionnels et effectués uniquement pour les services ou produits fournis.

EXEMPLE

Vous constatez qu'un fournisseur est sur le point d'être engagé sans impliquer le service Approvisionnement concerné. Informez immédiatement votre manager ou le service Approvisionnement pour garantir le respect des procédures.



Nous Sommes de Bons Citoyens

Nous nous engageons à agir avec intégrité, à promouvoir des pratiques durables et à contribuer activement dans la société dans laquelle nous opérons. Nous nous efforçons de créer des impacts sociaux et environnementaux positifs tout en favorisant des pratiques commerciales éthiques qui bénéficient à toutes les parties prenantes.



La qualité de nos produits

PRINCIPE D'ENTREPRISE

La qualité de nos produits est la fondation de tout ce que nous faisons. Jour et nuit, à travers le monde, nos clients et collaborateurs font confiance à notre engagement qualité pour leur fournir de l'énergie. Développer et fabriquer des produits de haute qualité est la seule manière de maintenir cette confiance. Ensemble, nous assumons l'entière responsabilité de la qualité de nos produits et services. Nous ne faisons jamais de compromis sur la qualité, quelles que soient les circonstances.

MON ENGAGEMENT

Je respecte toutes les consignes de sécurité des produits dans mon travail. Je ne fais aucun compromis sur la qualité, qu'il s'agisse de pressions liées au temps, aux aspects sociaux ou économiques. Je m'engage activement à éliminer les problèmes de qualité à leur source et à réagir rapidement pour résoudre tout problème pour nos clients. J'adopte une culture préventive de la qualité. Je contacte mon manager ou l'équipe Qualité pour toute question ou préoccupation concernant la Compliance des produits.

EXEMPLE

Un client signale qu'un produit ne peut pas être assemblé sur site. Vous répondez rapidement au rapport et suivez les processus applicables pour enquêter et résoudre le problème pour le client.



La protection de l'environnement

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Trench Group s'engage à protéger l'environnement et est un leader mondial de la transmission d'énergie. Nous cherchons constamment à économiser l'énergie, l'eau et les matériaux, et à fabriquer des produits qui dépassent les normes de durabilité. En mettant l'accent sur des technologies avancées et respectueuses de l'environnement, nous minimisons notre impact environnemental, respectons des réglementations environnementales strictes et nous efforçons de continuellement nous améliorer. Notre objectif est de créer un portefeuille de produits éco-responsables pour soutenir la transformation mondiale durable et garantir un avenir durable à notre entreprise, à nos employés et à nos communautés.

MON ENGAGEMENT

Je participe activement aux programmes de recyclage, j'économise l'énergie et l'eau, je manipule les matériaux de manière responsable, je signale rapidement toute préoccupation ou violation environnementale et je respecte les lois environnementales et les politiques de l'entreprise. Je collabore avec mes collègues pour améliorer les pratiques durables et je cherche continuellement des moyens d'améliorer notre performance environnementale.

EXEMPLE

Une grande quantité de liquide utilisée dans la production fuit d'un équipement. Informez immédiatement l'employé responsable de l'équipement et attirez son attention sur le problème.



Les dons

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous nous engageons à soutenir notre communauté en fournissant des produits et services de qualité et en participant à des opportunités caritatives et à des efforts d'amélioration sociale. Pour éviter les conflits d'intérêts et garantir une conduite irréprochable au sein de l'entreprise, les dons et parrainages ne sont autorisés que dans le cadre légal applicable et conformément à nos politiques internes. Les dons et parrainages sont accordés de manière transparente et conformément à notre processus d'approbation. Les paiements ou avantages doivent être destinés à une institution reconnue pour des objectifs scientifiques, caritatifs ou culturels. De plus, nous n'attendons rien en retour de nos dons et parrainages.

MON ENGAGEMENT

Si j'identifie un événement ou une organisation caritative digne de soutien, je fais appel aux services concernés, tels que la Communication ou la Compliance, et je respecte le processus d'approbation. La participation à l'événement ou l'octroi du don doit être transparent et enregistré avec précision dans nos dossiers financiers.

EXEMPLE

Un politicien local vous demande un don en espèces de la part de votre entreprise pour la prochaine campagne électorale. Vous devez refuser cette demande. Nos directives internes interdisent les dons aux partis politiques, aux institutions affiliées politiquement et aux politiciens.



Le lobbying politique

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Nous nous engageons à la neutralité politique.

Cependant, en tant que membres de la société, nous pouvons défendre la position de l'entreprise lors des processus de prise de décision, comme à travers des plans législatifs et des activités de lobbying politique. Nos efforts de lobbying sont menés de manière centralisée et respectent des principes de transparence, responsabilité et respect. Nos interactions avec les partis politiques et les groupes d'intérêt restent toujours neutres. Toute influence induite sur la politique ou la législation est strictement interdite.

MON ENGAGEMENT

Je n'essaie pas d'influencer les décisions politiques au nom de l'entreprise sans autorisation appropriée. Si je suis autorisé à le faire, je respecte les politiques internes pertinentes dans l'exercice de mes fonctions.

EXEMPLE

Dans une soirée, vous rencontrez un ami qui travaille pour le ministère des Affaires économiques et de l'Action climatique. Il vous demande la position de votre entreprise sur un sujet ayant un impact sur un projet de loi. Ne faites aucun commentaire. Le lobbying politique est exclusivement coordonné de manière centralisée et mené de façon transparente.



La gestion fiscale

PRINCIPE D'ENTREPRISE

Une gestion fiscale efficace et précise implique de mener nos activités et processus fiscaux avec intégrité, en assurant des résultats fiscaux corrects à des coûts appropriés. Nous sommes dédiés à répondre à nos obligations sociales et légales en payant le montant d'impôt requis dans chaque juridiction, comme l'exigent les lois locales. De plus, nous nous engageons envers nos actionnaires à gérer les processus fiscaux efficacement et à obtenir des résultats précis. Nous croyons en une communication ouverte et transparente sur les questions fiscales.

MON ENGAGEMENT

Je conçois des structures et processus internes pour m'assurer que les taxes et droits de douane de notre entreprise sont calculés avec précision, déclarés et payés rapidement et intégralement aux autorités compétentes.

Si je prends connaissance de violations des réglementations fiscales ou douanières dans mon domaine de responsabilité, je prends toutes les mesures nécessaires pour les prévenir ou les arrêter. Si je ne peux pas le faire, je contacte le service Fiscalité.

EXEMPLE

Vous participez à la négociation et à la préparation d'un contrat important avec un client. Ce contrat a une dimension mondiale, car les biens seront livrés dans un autre pays et le client est une entité étrangère. Il existe souvent un équilibre délicat entre les intérêts fiscaux du client et ceux de notre entreprise. Si vous n'êtes pas sûr des implications fiscales, soit parce que vous n'êtes pas expert fiscal soit parce que vous n'avez pas récemment géré une transaction similaire, confirmez les conséquences fiscales avec votre service Finance.



La sécurité de l'information

PRINCIPE D'ENTREPRISE

La protection des informations personnelles et des données joue un rôle clé dans le monde numérique. Nous collectons, traitons, utilisons et stockons les données personnelles conformément aux exigences légales. Nous respectons la sécurité de l'information et nous nous conformons aux réglementations applicables en matière de sécurité de l'information. La perte ou l'utilisation abusive de données personnelles peut avoir de graves conséquences pour les personnes concernées et pour notre entreprise. Par conséquent, nous devons nous assurer que notre infrastructure informatique et les données personnelles sont protégées et utilisées uniquement à des fins légitimes.

MON ENGAGEMENT

Je manipule toutes les informations de l'entreprise avec soin et ne les divulgue pas à des personnes non autorisées. Je me familiarise avec les directives applicables en matière de sécurité de l'information et de protection des données, et je prends des mesures raisonnables pour protéger les informations de l'entreprise.

EXEMPLE

Un jour, vous recevez un e-mail demandant une vérification urgente de vos identifiants de connexion en raison d'une « activité suspecte » détectée sur le système. L'e-mail inclut un lien officiel pour réinitialiser votre mot de passe. Soyez vigilant face à de tels e-mails et vérifiez toujours soigneusement les informations de l'expéditeur. Si vous pensez que l'e-mail est une tentative de phishing, ne cliquez pas sur le lien et signalez cet incident au Service Informatique.



Les procédures de Signalement et le système d'alerte Compliance

Nos Directives de Conduite des Affaires établissent un cadre contraignant pour agir avec intégrité et respecter les règles au sein de notre entreprise.

En tant qu'employés, nous sommes responsables de respecter les principes de nos Directives pour prévenir les violations réglementaires et protéger l'entreprise contre tout préjudice potentiel.

Si vous êtes témoin d'une violation suspectée de nos Directives ou de la loi, nous attendons de vous que vous la signaliez à votre manager, à la Compliance, ou en utilisant le Système de remonté de violation des règles Compliance.

Tous les signalements seront évalués et une enquête interne sera menée si nécessaire. Les détails pertinents du cas que vous (le lanceur d'alerte) fournissez seront enregistrés dans un système de gestion des cas, et un enquêteur pourra vous contacter pour obtenir des détails supplémentaires.

Les informations que vous fournissez sont gardées confidentielles. Le lanceur d'alerte peut rester anonyme si les lois locales le permettent. Toutefois, tous les lanceurs d'alerte sont fortement encouragés à s'identifier afin de faciliter l'enquête.

Tous les signalements sont conservés dans un système hautement sécurisé, accessible uniquement par l'équipe Compliance concernée. Le processus de signalement respecte toutes les lois applicables en matière de lancement d'alerte et de confidentialité des données, et les données personnelles sont supprimées conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) afin de garantir la sécurité des données personnelles du lanceur d'alerte.

Canaux de signalement

Trench Group propose une variété de canaux de signalement pour obtenir de l'aide et signaler des préoccupations.

Si vous avez des questions sur le code de conduite des affaires et les politiques et procédures de conformité de Trench Group:



- Parlez à:**
- Votre responsable
 - Un responsable de niveau supérieur ou un autre responsable de confiance
 - Un membre des ressources humaines, de l'équipe Compliance ou de l'équipe juridique



Email: compliance@trench-group.com

Si vous souhaitez signaler une faute potentielle ou des préoccupations éthiques :



En ligne: <https://trench-group.ethicspoint.com/>



Mobile: <https://trench-groupmobile.ethicspoint.com/>



Téléphone: Appelez le numéro vert. Recherchez le numéro de votre pays sur <https://trench-group.ethicspoint.com/>

La ligne d'assistance Conformité de Trench Group est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Service de traduction disponible.